

Concilier promotion de l'autonomie et devoir de protection

Quelles responsabilités pour les professionnels et les établissements ?



Vos Attentes

- Développer une réflexion juridique et éthique sur les notions d'autonomie et de protection des usagers en lien avec la mission et les objectifs de l'établissement
- Acquérir les connaissances juridiques suffisantes pour pouvoir s'y référer
- Identifier les écueils et envisager les leviers permettant la mise en œuvre d'accompagnements respectueux des personnes et des contraintes légales

La loi du 2 janvier 2002 met en avant l'importance de garantir à chacun la liberté d'aller et venir. Il s'agit alors pour les établissements d'articuler promotion du droit à l'autonomie et devoir de protection des personnes, tout en prenant en compte leur vulnérabilité. Les professionnels sont ainsi amenés à réinterroger leurs pratiques d'accompagnement, ce qui nécessite d'en revisiter le cadre réglementaire et législatif : quelles responsabilités ? Quelles prises de risques ? Sur quoi appuyer son action éducative ?

Contenu pédagogique

Éthique, Droit(s), Responsabilité : de quoi parle-t-on ?

- Approche sémantique basée sur les interprétations qu'en font les stagiaires
- La réintroduction de la personne dans l'action sociale
- Conditions nécessaires à la construction d'une éthique commune

Le régime français de la responsabilité

- Responsabilité civile et responsabilité pénale
- Responsabilité de l'établissement et responsabilité personnelle des salariés
- Impact du statut des personnes : la minorité, le passage à la majorité, le majeur protégé, la personne vulnérable

Droits des usagers et gestion des paradoxes

- Les droits reconnus aux usagers
- Les fondements de l'action sociale selon la loi du 2 janvier 2002
- L'inévitable question de la gestion des paradoxes

Vers une approche partagée du risque éducatif et de l'obligation de protection

- Les acteurs en présence : l'établissement, les professionnels, l'utilisateur, et ses représentants légaux
- Les outils garantissant les droits des usagers et leur mobilisation dans la construction d'une approche partagée du projet de vie

Boîte à outils

- Fiches de synthèse sur le thème
- Documentation juridique adaptée
- Etude de cas de jurisprudence

Animation de la formation

Pierre-Brice LEBRUN, Enseignant en droit dans le secteur social et médico-social

Public

Directeurs, Cadres, Travailleurs sociaux, Psychologues, Soignants...

Durée et prix

1 JOUR / 7 HEURES

INTER : 395 € - INTRA : NOUS CONSULTER

Dates et lieux de la formation inter

25 février 2020 – 22 septembre 2020 - BORDEAUX



Realités & Projets Consultants
Rue de la Blancherie- 33370 Artigues-près-Bordeaux
info@realites-et-projets.fr
05 33 09 53 04
www.realites-et-projets.fr

